

Sorgues, 1re ville de Vaucluse à financer les études de ses futurs médecins



La ville de Sorgues met en place un dispositif de financement des études de futurs médecins généralistes qui, en contrepartie, s'engagent à exercer sur la commune une fois leur diplôme obtenu. La délibération en faveur de ce dispositif a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le jeudi 26 octobre 2023.

Sorgues fait partie des 66 % des villes de Vaucluse à être classées en Zone d'Action Complémentaire



Ecrit par Echo du Mardi le 27 octobre 2023

concernant l'offre de soins de médecine générale. Il s'agit de zones sous-dotées en nombre de praticiens, toutefois moins fragilisées que les Zones d'Intervention Prioritaire.

Aussi, pour renforcer l'offre médicale

et anticiper les départs à la retraite de praticiens implantés sur la commune, la municipalité a décidé d'agir avec la mise en place d'une bourse dédiée aux étudiants en médecine générale.

Le Ville de Sorgues espère que cette solution concrète,

à moyen terme, permettra de maintenir l'offre de soins via un dispositif inédit dans le département de Vaucluse. Sorgues est, en effet, la première ville du département à financer le cursus d'étudiants en médecine et l'une des premières villes de la Région Sud.

Les modalités

Deux bourses seront attribuées sur dossier de candidature et après signature d'une convention ; Les deux étudiants sélectionnés seront éligibles à compter de la troisième année de médecine ; Le montant de la bourse s'élèvera à 700€ par mois et par étudiant ; En contrepartie, les étudiants s'engageront à s'installer pour une durée de 5 ans sur le territoire communal afin d'y exercer la médecine générale. Des modalités de remboursement sont prévues dans la convention.

Renseignements

Les renseignements sont disponibles auprès de la Direction générale des services au 04 90 39 72 35

Mireille Hurlin